

CAFDES

(CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE)

RNCP 36838

Diplôme d'Etat de niveau 7

Le CAFDES est un diplôme de niveau 7 équivalent à un master 2 (BAC+5) délivré au nom ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles.

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2027

LA PROFESSION

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale, dirige un ou plusieurs établissement ou services du champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire.

Garant des conditions d'accompagnement individualisé des usagers, en cohérence avec les politiques publiques et les dispositifs réglementaires, il élabore et conduit le projet d'établissement ou de service et veille à son évaluation.

Il assure le management des ressources humaines et est responsable de la gestion économique, financière et logistique des établissements et services.

LES LIEUX D'INTERVENTION

- La protection de l'enfance
- Du handicap
- De l'inclusion sociale
- Du secteur des personnes âgées

LES APTITUDES

- Capacité d'écoute
- Sens du dialogue
- Recul et sens de l'observation
- Créativité
- Goût du contact humain

LE CONTENU DE LA FORMATION

C'est une formation de 700 heures théoriques et de 510 heures pratiques (en fonction de la position professionnelle dans le secteur) sur une amplitude de 26 mois. Des dispositions spéciales sont prévues pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme en travail social et exerçant une fonction de direction dans le secteur. Pour les conditions d'accès par la VAE, consulter notre site Internet.

LA DURÉE DE FORMATION

► 700 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE

La formation s'articule autour de 4 blocs de compétences (BC) :

BC1 - Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques (196h)

BC2 - Définir et piloter le projet d'établissement ou de service (154h)

BC3 – Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service (196h)

BC4 –Gérer les volets économiques, financier et logistique de l'établissement ou du service (154h)

Les blocs de compétences peuvent être validés séparément après jury plénier et sont acquis à vie.

► 510 HEURES DE FORMATION PRATIQUE

BC 1 - 154h

BC 2 -147h

BC 3 -133h

BC 4 -76h



LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présence aux cours et méthodologies, participation, travaux intermédiaires (DST, fiches de lecture, exposés collectifs, enquête de terrain, travaux de groupe) et écrits professionnels + épreuve orale.

LES OUTILS

Cours, conférences, séminaires, débats, travaux de groupe, enquêtes, accompagnements aux écrits et au numérique, projets individuels et collectifs, projets de mobilité internationale, plateformes numérique, aménagements pour les personnes en situation de handicap (SocialLab).

**STAGES ET VOYAGES D'ÉTUDES
POSSIBLES À L'INTERNATIONAL**



Erasmus+



LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Justifier d'un diplôme, certificat ou titre au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins de niveau 6 du cadre national des certifications
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique et inscrit au niveau 5 du cadre national des certifications
- Etre en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sociale, sanitaire ou médico-sociale
- **Et satisfaire à l'épreuve orale d'admission**

LES COÛTS

Frais de sélection : **170€**

Coût de la formation : **15 400€** (dont droits d'inscription à l'EHESP inclus)

LES FINANCEMENTS

	FINANCEMENT	INSCRIPTION	NOMBRE DE PLACES
Salariés ou demandeurs d'emploi	Apprentissage, employeur, OPCO, Transition Pro, CPF...	Dossier à télécharger sur www.irts-pacacorse.com	50





LIEU DE FORMATION

IRTS PACA CORSE

20 boulevard des Salyens
13008 Marseille

04 91 76 99 00

CONTACT INFORMATION

contact-encadrement@irts-pacacorse.com

**Prestations, locaux accessibles et référents
aux personnes en situation de handicap**



www.irts-pacacorse.com 🔍



@irtspacacorse